

# Assurer une contribution **positive** à l'avenir de **l'Europe**



**Alliance for a Competitive European Industry**

C/o CEMBUREAU

Jessica Johnson

Rue d'Arlon 55, 1040 Bruxelles, Belgique

Tél: +32 2 234 10 45

communications@CEMBUREAU.eu

**Groupes des Fédérations Industrielles**

Jérôme Breyse

39/41 rue Louis Blanc

92038 Paris La Défense Cedex, France

Tél: + 33 1 47 17 60 10

jbreyse-gfi@fimeca.com

## La capacité **d'innovation**, la **prospérité** et le **bien-être** des citoyens requièrent une industrie européenne compétitive.

L'industrie produit les biens que ses citoyens désirent et dont ils ont besoin, elle génère des emplois qualifiés, des revenus et de la formation. L'industrie européenne (UE 27) représente 17% de la Valeur Ajoutée Brute (VAB) et 16% des emplois directs, contribuant ainsi directement à la croissance de l'Europe. L'industrie est créatrice de richesse, génératrice de services, stimule la recherche et l'innovation et fournit des biens et des services européens aux consommateurs du monde entier.



L'industrie fait partie intégrante de la société, et s'efforce de créer de la valeur ajoutée pour le consommateur, l'employé, l'actionnaire et d'autres parties concernées dans une société globale de plus en plus complexe. Par ailleurs, l'industrie doit faire face à la croissance rapide des besoins et des attentes de la société en matière de protection de l'environnement, d'économies d'énergie, et de l'utilisation durable des ressources disponibles. Si l'Europe veut maintenir une base manufacturière significative et prospère qui soit capable de satisfaire les attentes de la société en matière de durabilité, et qui aille de pair avec une société fondée sur la connaissance, l'industrie et les autorités publiques doivent agir de concert pour s'assurer que l'engagement clair en faveur de la stratégie européenne de l'emploi et de la croissance reste prédominante. Les mesures et réformes à mettre en œuvre doivent permettre aux entreprises de répondre aux besoins de la société en investissant dans les technologies de demain, notamment celles concernant la réduction des émissions de carbone.

Il est essentiel de construire un vrai partenariat entre les autorités et leurs industries pour permettre à l'industrie européenne d'améliorer sa position compétitive et de maintenir son "leadership" mondial.

L'industrie fait donc appel à la Commission européenne, au Parlement européen ainsi qu'aux États-membres, car ces derniers ont un rôle-clé à jouer à travers les programmes nationaux de réforme et les initiatives envisagées pour promouvoir la recherche et l'innovation. L'industrie appelle également au renforcement du dialogue avec les institutions européennes, afin de définir ensemble des solutions efficaces aux défis d'aujourd'hui et de demain. Ces solutions ne pourront être mises en œuvre que si l'industrie évolue dans un environnement réglementaire favorable à son essor.

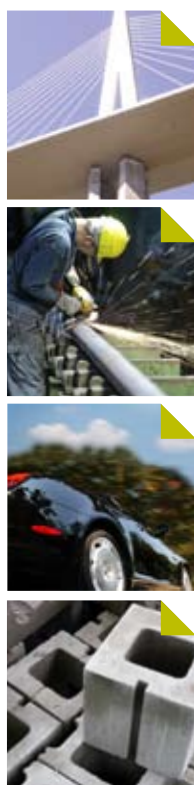
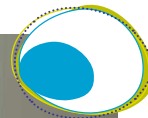


## La Contribution de l'industrie à l'Union européenne

L'industrie continue de jouer un rôle significatif, employant directement 34 millions de personnes en Europe, générant un chiffre d'affaires de 6 000 milliards d'euros et totalisant 1 000 milliards d'euros d'exportations.

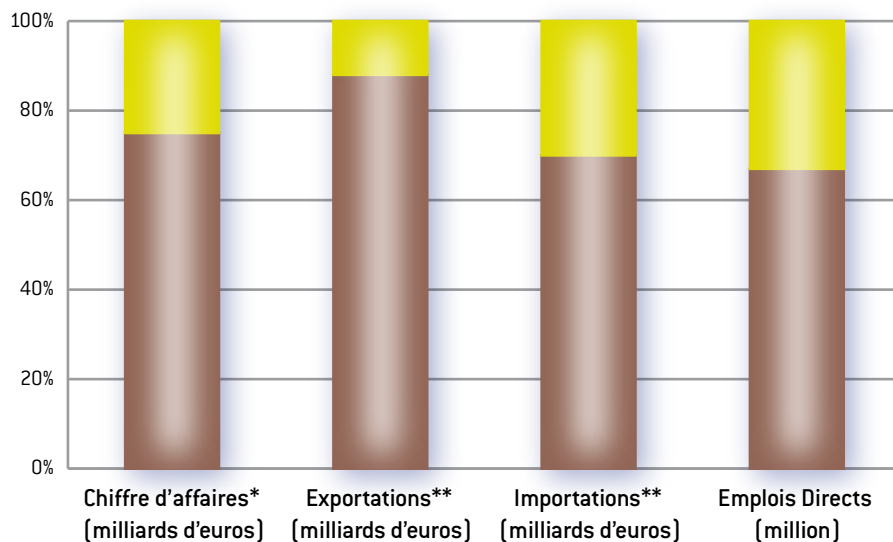
L'industrie attend de l'Union européenne un environnement favorable à l'investissement dans lequel les chefs d'entreprise peuvent prendre les meilleures décisions pour garantir le développement durable et où l'importance de la créativité est reconnue pour que l'industrie apporte sa pleine contribution à l'innovation et adapte ses orientations techniques et technologiques actuelles.

Il est essentiel que l'Union européenne prenne la mesure de la **contribution de l'industrie** à la compétitivité de l'Europe et au quotidien de ses citoyens.



### Alliance for a Competitive European Industry (ACEI)

Indicateurs structurels (2007)



|                                   |       |     |     |    |
|-----------------------------------|-------|-----|-----|----|
| Autres industries manufacturières | 1 550 | 115 | 286 | 12 |
| Membres de l'ACEI                 | 4 773 | 946 | 666 | 23 |

\* à l'exception des activités de raffinage \*\* à l'exception du commerce d'électricité

Source: Eurostat & ACEI

## Permettre à l'industrie européenne de contribuer aux besoins et aux défis de la société civile

La société d'aujourd'hui fait face à un nombre très important de défis ayant un impact sur l'industrie à tous les niveaux. Parmi ces défis on peut citer la mondialisation, le pouvoir des actionnaires, les coûts plus élevés de l'énergie et des matières premières, le climat, la demande de responsabilité sociale des entreprises, le développement durable, les attentes en matière de santé et de sécurité et la nécessité d'éviter des risques. A l'avenir nous devons aussi faire face à de nouveaux défis: la réduction potentielle de la croissance européenne, de nouvelles migrations d'industries vers des pays à bas coûts, la banalisation des produits, la concurrence plus importante de l'Asie et du Moyen Orient, et des réglementations supplémentaires. Face à ces nouveaux défis, l'industrie d'aujourd'hui et de demain devra déployer une compétitivité accrue.

Les solutions à mettre en œuvre dans le cadre du développement durable doivent permettre à l'industrie de rester compétitive et à l'Europe de conserver une

plateforme industrielle de premier rang. Les industries de demain contribueront à résoudre les futurs problèmes de la société dans les domaines de la santé et du vieillissement de la population, de l'énergie et de l'alimentation. De plus, en tant qu'industrie durable, nous nous efforcerons d'utiliser moins d'énergie et moins de matières premières tout en poursuivant nos efforts de développement de produits hautement innovants et en répondant aux attentes sociétales en matière de produits plus sûrs, de procédés de fabrication plus propres, combinés à une réduction des déchets, des économies d'énergie et des émissions réduites.



Nos industries restent à l'écoute pour comprendre **les attentes de la société** et y répondre. Les gouvernements et les autres parties concernées doivent être prêts à travailler de concert avec l'industrie pour lui **permettre de se développer en Europe** plutôt qu'à l'extérieur de l'Union.

5

## Travailler en commun à une politique industrielle durable

Les industries européennes sans exception ont adapté et continuent d'adapter leurs procédés de fabrication et leurs produits pour se conformer aux critères les plus sévères de durabilité. Pour pouvoir maintenir ces avancées, le soutien de l'Union européenne est nécessaire pour garantir la continuité de l'investissement dans la recherche et le développement de produits et de technologies permettant à l'industrie de contribuer à une économie plus efficace dans sa consommation d'énergie et qui réduit les émissions de CO<sub>2</sub>. En outre, des exigences contraignantes en matière d'écoconception iraient à l'encontre des capacités globales des entreprises européennes en matière d'innovation et d'amélioration de la performance de leurs produits.

Il existe un lien intrinsèque entre la consommation durable de produits manufacturés et leur production durable, ce qui nécessite la participation de l'ensemble de la filière fournisseurs / clients: fournisseur de matières premières, industriel transformateur,

distributeur et consommateur. Aucun opérateur individuel ne peut seul garantir la durabilité tout au long d'une filière. Toute politique de consommation et de production durable doit donc faire appel à l'expertise de chacun de ces maillons pour identifier les principaux défis tout au long du cycle de vie et déterminer les solutions qui n'interviennent pas uniquement sur la base d'injonctions et de mesures restrictives et bureaucratiques. Des mesures qui ciblent la consommation (les éco-labels ou les marchés publics "écologiques" par exemple) doivent trouver leur justification par des critères européens clairs, harmonisés, et reposant sur des éléments scientifiques fondés.

Il est essentiel que l'Europe augmente son appui aux industries européennes pour leur permettre d'investir dans des technologies efficaces en énergie, de les développer, et de mettre sur le marché des produits qui sont en mesure de répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain.

## Permettre à l'industrie de fournir des solutions aux défis environnementaux tout en restant localisée en Europe

L'industrie soutient l'objectif de l'Union européenne de prendre le "leadership" dans les efforts mondiaux pour surmonter la problématique du changement climatique et pour prendre les initiatives qui s'imposent pour obtenir un accord international sur ce défi mondial, en accord avec les propres engagements de l'Union. Toutefois, nous tenons à souligner le fait crucial que l'industrie est essentielle à la réussite de cet objectif ambitieux car elle détient la clé des solutions à trouver au défi du changement climatique et à la nécessaire utilisation efficace de l'énergie. En effet, une industrie manufacturière européenne saine et compétitive constitue une condition sine qua non pour développer les innovations et les technologies indispensables à la réalisation d'une société à émissions de CO<sub>2</sub> réduites et économe en énergie.

Le changement climatique est un problème mondial qui requiert des solutions au niveau mondial. De ce fait, il est impératif que toute législation dans ce

domaine ne favorise pas une fuite de notre richesse vers l'extérieur, ce qui provoquerait ultérieurement le "carbon leakage" et qui n'aurait aucun sens écologique. Il est important de souligner que selon la Commission, la mise aux enchères de l'ensemble des quotas d'émissions coûterait aux entreprises concernées 69 milliards d'euros en 2020 (à 39 euros la tonne de CO<sub>2</sub>), avec une incertitude quant au bénéfice pour la protection de l'environnement.

Nous insistons donc pour que l'Union européenne adopte une **stratégie intégrée** et concertée offrant de manière claire à nos industries un **cadre prévisible et favorable** à leurs investissements et à leurs innovations, et leur garantissant de ce fait, un environnement compétitif durable.

## L'industrie européenne a besoin de politiques socio-économiques efficaces

Les politiques sociales constituent un élément central du cadre dans lequel évoluent les entreprises européennes. En matière de politique sociale, une meilleure adaptabilité contribuera à améliorer la compétitivité. Le défi pour l'Europe est d'augmenter sa productivité et sa capacité à innover. Dans ce contexte, trouver et attirer des ressources humaines sont citées parmi les principaux freins à l'innovation. Les enjeux de l'éducation et de la formation ont pris un nouvel élan au niveau européen ces cinq dernières années, étant donné l'augmentation de la pénurie de travailleurs qualifiés dans l'ensemble des secteurs industriels. Il est vital que la formation de la main d'œuvre européenne soit

en adéquation avec les besoins des entreprises, et qu'elle prenne en compte les défis de la mondialisation et les évolutions technologiques. Ceci n'est possible que dans le cadre de la mise en œuvre d'une éducation et d'une formation de haut niveau. Dans le contexte de la mondialisation, les ajustements du marché du travail jouent un rôle important en assurant un redéploiement rapide et efficace, lié à l'émergence des nouvelles zones de croissance. Une législation du travail peu flexible n'est ni appropriée aux besoins d'adaptation rapide ni aux changements économiques et devient un obstacle à la création d'emplois.

L'avenir de l'Europe se trouve dans la compétence, la connaissance et l'innovation. L'Union européenne et les gouvernements des États membres doivent **travailler avec l'industrie** afin d'élaborer ensemble des réformes reflétant ce concept.





## Éliminer les contraintes réglementaires superflues à effets négatifs sur la compétitivité de l'industrie européenne

Des charges réglementaires excessives et superflues exercent un effet négatif sur l'emploi et sur la richesse dans l'ensemble de l'Europe. L'industrie européenne est ainsi fortement préoccupée par le volume croissant de la législation européenne qui pèse sur elle, en comparaison avec d'autres régions économiques du monde. Nos industries sont également préoccupées par la qualité de certains éléments de cette nouvelle législation et par sa mise en application pratique au niveau des États membres. Des mesures réglementaires insuffisamment coordonnées et parfois contradictoires sont préjudiciables au fonctionnement correct et équitable du Marché unique tout en créant des incertitudes juridiques au niveau des entreprises. Bien que la législation semble impérative dans certains cas, il existe d'autres approches. Des alternatives peuvent engendrer des lignes directrices équivalentes voire plus efficaces pour les acteurs du marché. Lorsque la législation est nécessaire, elle doit être proportionnée, capable d'être mise en œuvre de façon effective et fondée sur des faits scientifiques.

En conséquence, l'industrie souhaite une approche intégrée en matière de politique industrielle, qui par définition impliquerait la participation de l'ensemble des parties concernées et qui aurait la logique coût-efficacité comme ligne directrice. Les décideurs devraient davantage tenir compte de l'impact de nouvelles réglementations sur l'objectif même de ces réglementations, sur la compétitivité et sur la croissance économique.

L'industrie accueille favorablement la tendance positive visant à préparer et à mettre en œuvre des études d'impact pour de futures réglementations. Malheureusement, on ne fait pas encore plein usage d'études d'impact comme outil permettant de créer une meilleure réglementation, cependant, l'industrie apprécie que des études d'impact soient menées plus fréquemment et à un niveau qualitatif plus élevé sous le contrôle du nouveau Comité d'analyse

d'impact, mais il importe de publier leurs résultats avant de déterminer la forme définitive des projets législatifs et toutes les parties concernées doivent être en mesure de contribuer à leurs conclusions. Toute évaluation devrait également comporter une analyse de l'impact du règlement futur sur la compétitivité mondiale des industries de l'Union européenne et l'éventualité de s'engager dans un processus de convergence réglementaire devrait être examiné – notamment avec les États-Unis. C'est sur ces bases que des avancées réelles ont déjà eu lieu pour alléger les charges administratives sur les entreprises et pour simplifier la législation.

Il convient de veiller à ce que la législation ne grève pas inutilement l'industrie européenne, créant ainsi une menace de taille pour la compétitivité de l'Union européenne vis-à-vis d'autres zones commerciales. A cet égard, l'Union européenne doit mettre en œuvre une **concertation** plus importante dans le cadre de son processus législatif.



## Promouvoir un environnement favorable à l'innovation pour réaliser les engagements de l'Agenda de Lisbonne

Il est généralement admis que l'une des raisons pour lesquelles la compétitivité de l'Europe a pris un certain retard sur celle d'autres régions tient aux dépenses moins importantes consacrées en Europe à la recherche-développement (R&D) tant en intensité qu'en valeur absolue. C'est pourquoi l'industrie appuie très fortement l'objectif de l'Union européenne d'augmenter de manière significative ses dépenses en faveur de la R&D dans leur ensemble. Des moyens supplémentaires en faveur de la R&D encourageront la recherche coopérative et seront créateurs de financements supplémentaires de la part du secteur privé. En même temps, ils témoigneront de la volonté de la Commission et des États membres de remplir leurs engagements à l'égard de l'Agenda de Lisbonne. Il convient ici d'accorder une attention toute particulière aux PME, à travers des projets destinés à

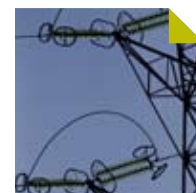
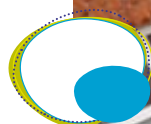
leur faciliter les transferts de technologies et la formation qui sont des facteurs clés pour améliorer leur compétitivité. Les conditions de leur participation doivent cependant être suffisamment flexibles et incitatives.

Dans ces conditions, l'industrie insiste auprès des décideurs politiques pour que les ambitions de l'Union européenne en recherche-développement ne soient pas diluées. En outre, les plateformes technologiques européennes (ETPs) doivent jouer pleinement leur rôle pour concentrer les moyens de R&D d'une façon efficace, créant ainsi de meilleures opportunités pour accéder à la recherche tout en offrant à leurs industries respectives des résultats et des projets qui contribuent d'une manière tangible à l'amélioration de leur compétitivité.



Les objectifs de l'Agenda de Lisbonne doivent être à nouveau confirmés, respectés et renforcés par l'Union européenne et l'ensemble des États-membres. La création de **marchés publics** propices à l'innovation est indispensable pour que les résultats des projets de recherche se traduisent en innovations **réussies**. Cela est d'autant plus important que bien que les inventions soient souvent européennes, leurs applications innovantes viennent régulièrement de pays extra-européens. De ce fait, des parts de marché et des emplois sont menacés dans l'Union.

8





## S'assurer d'être sur un pied d'égalité sur les marchés mondiaux

Les politiques internationales de l'Union doivent contribuer à sa compétitivité industrielle; non seulement en ouvrant les marchés dans les régions à forte croissance économique, mais aussi en améliorant et en sécurisant à long terme l'accès aux matières premières et aux énergies non disponibles dans l'Union. Il s'agit également de conserver des instruments de défense commerciale efficaces et légitimes contre la concurrence déloyale et les subventions d'État.

L'industrie européenne exprime sa vive préoccupation concernant l'érosion continue de l'ambition affichée dans le cadre des négociations du Doha Round de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur l'accès aux marchés non agricoles (AMNA). L'industrie demande à l'Union européenne de s'assurer que tout accord définitif au sein de l'OMC offre un réel accès aux marchés pour les exportateurs européens, tant vis-à-vis des pays de l'OCDE que des pays émergents. En outre, les règles de l'OMC doivent être améliorées en matière de lutte contre la concurrence déloyale, de subventions et de réductions des barrières douanières et des coûts de transactions.

Il s'agit aussi pour l'Union européenne:

- De poursuivre des négociations bilatérales de libre-échange avec des partenaires économiques importants garantissant que ces marchés s'ouvrent

aux exportateurs européens et établissant un pied d'égalité pour le commerce et l'investissement.

- De renforcer la stratégie d'accès aux marchés pour s'attaquer au nombre croissant de barrières non tarifaires – surtout au niveau de marchés émergents clés.
- D'éliminer toute distorsion ou restriction commerciale concernant l'accès aux matières premières et à l'énergie disponibles sur le marché mondial. L'Union européenne doit s'engager fermement dans la promotion de nouvelles règles OMC concernant les restrictions à l'exportation, notamment les taxes à l'exportation, les subventions à l'importation et les pratiques de double-prix.
- D'améliorer les politiques pour mettre en œuvre des règles commerciales multilatérales et bilatérales en renforçant les réglementations contre les barrières tarifaires et en augmentant les ressources qui y sont dédiées.
- De maintenir des instruments de défense commerciale efficaces, légitimes et impartiaux afin de combattre les pratiques de commerce déloyales, les aides d'État et d'autres distorsions créées par les États.

L'industrie appelle l'Union européenne à lui garantir un **accès véritablement mondial**, permettant à ses différents secteurs d'opérer en étant sur un pied d'égalité.



## Faire des droits de la propriété intellectuelle (DPI) une réelle priorité

L'innovation réussie dépend de lois efficaces en matière de DPI qui apportent aux opérateurs un cadre juridique qui garantit l'efficacité et la sécurité des échanges technologiques. Des améliorations sont toujours attendues, à titre d'exemple, dans le domaine des brevets et de la protection de l'information, ainsi que dans la protection juridique de l'information confidentielle des entreprises.

En outre, l'industrie demande que l'Union européenne suive l'évolution de la situation dans les pays tiers, où les DPI ne sont pas souvent **respectés**. A cet égard, l'industrie européenne doit pouvoir compter sur l'appui de l'Union pour prévenir l'érosion de ces DPI sur ces marchés.



## Concernant l'ACEI et le GFI

### › ACEI

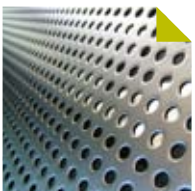
L' **Alliance for a Competitive European Industry**, a été créé en 2004 par 11 associations industrielles sectorielles\* importantes et BUSINESSEUROPE. L'objectif commun de ses membres est de promouvoir la compétitivité de l'industrie européenne à l'échelle mondiale. De ce fait l'Alliance préconise la mise en place d'un cadre politique et réglementaire qui favorise cet objectif, en renforcement et en complément des actions de BUSINESSEUROPE dans ce domaine, à partir d'un point de vue sectoriel. Les secteurs de l'industrie faisant partie de l'Alliance représentent, au niveau de l'Union européenne, environ 6 000 grandes entreprises et 1.7 million de PME ayant ensemble un chiffre d'affaires de près de 5 000 milliards d'euros et une valeur ajoutée de 1 300 milliards d'euros. Ces entreprises emploient directement environ 23 millions de personnes dans l'Union européenne.



### › GFI

Le **Groupe des Fédérations Industrielles** rassemble les plus importantes fédérations industrielles françaises qui sont toutes membres du Medef. L'objectif du GFI est de valoriser le rôle fondamental de l'industrie, et de promouvoir et défendre toute initiative favorisant le développement de l'activité industrielle. Le GFI conduit donc en permanence des actions auprès des pouvoirs publics, de l'ensemble des acteurs économiques et des relais d'opinion, afin que soit mise en oeuvre la politique la plus favorable au développement de l'industrie. Le GFI représente ainsi plus de 90% de l'industrie en France, qui assure 82% des exportations et 85% de la recherche-développement du secteur privé. Les secteurs industriels concernés représentent au niveau français les intérêts de 160 000 entreprises réalisant un chiffre d'affaires consolidé de plus de 940 milliards d'euros. L'industrie emploie en France plus de 3.7 millions de personnes.

\* automobile, chimie, ciment, pâte à papier & papier, aliments & boissons, textile & habillement, électricité, fer & acier, métaux non-ferreux, raffinerie de pétrole et l'ingénierie.



## › Membres ACEI



## › Membres GFI



